SAINT-WITZ
(95)

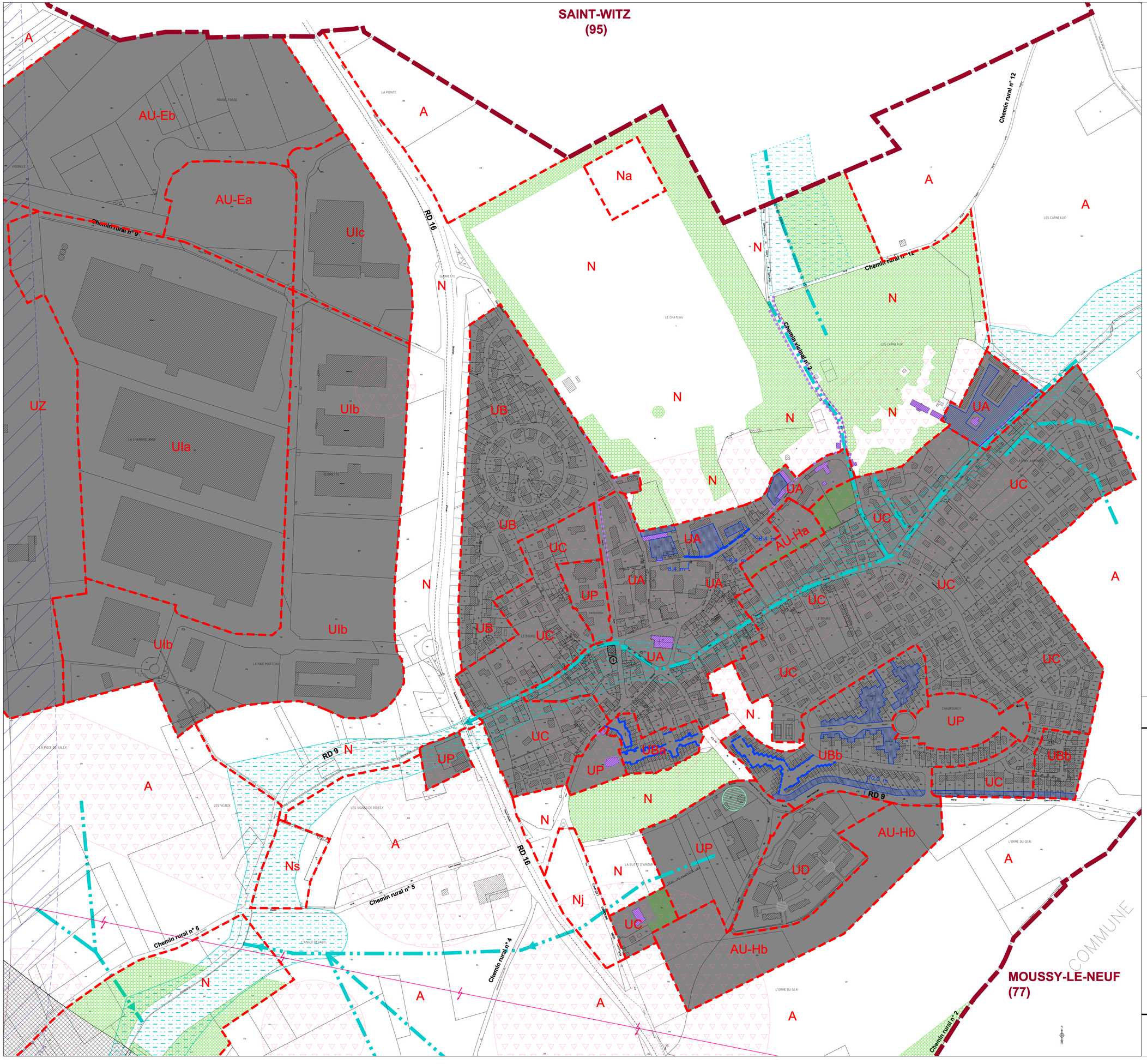

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone ou de secteur
- Périmètre du secteur soumis à déclaration préalable aux travaux d'édification de clôtures
- Espace boisé classé existant ou à créer
- Emplacement réservé (voir plan de détail n°5d)
- Limite d'implantation des constructions
- Polygone inconstructible
- Zone non-aedificandi de part et d'autre de l'autoroute A1 (marge de recul de 100 m par rapport à l'axe)
- Axe de ruissellements temporaires en cas d'orage
- Espace constitué de terrains alluvionnaires compressibles, avec nappe phréatique sub-affleurante
- a - Eléments bâti linéaire protégés (mur, portails...)
  b - Bâtiment protégé
- Présence possible de vestiges archéologiques
- Ligne électrique de transport HT
- Captage d'eau potable
- Risque faible de retrait-gonflement des sols argileux

UA	Zone d'urbanisation ancienne du centre-bourg
UB	Zone récente de densité moyenne, à dominante d'habitat, comprenant les secteurs UBa et UBb
UC	Zone d'habitat individuel de densité réduite
UD	Zone d'habitat mixte
UE	Zone d'accueil d'activités
UI	Zone économique à vocation industrielle et de logistique comprenant les secteurs Ula, Ulb et Ulc
UP	Zone d'équipements publics ou d'intérêt collectif
UZ	Zone liée à l'aire d'autoroute de l'A1
AU-E	Zone à urbaniser à vocation économique comprenant les secteurs AU-Ea et AU-Eb ; des principes sont présentés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
AU-H	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat comprenant les secteurs AU-Ha et AU-Hb ; des principes sont présentés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (voir document n°4)
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière
Na	Secteur naturel destiné au développement d'une activité agricole existante
Nj	Secteur naturel destiné à l'aménagement de jardins potagers
Ns	Secteur naturel d'équipements sportifs et de loisirs

Liste des emplacements réservés
(au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE
1	Aménagement de carrefour	Commune	208 m²
2	Liaison ferroviaire « Roissy-Picardie »	SNCF Réseau	447 825 m²

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25
contact@urbaservice.fr

Commune de VEMARS

PLAN LOCAL D' URBANISME

REVISION

Vu pour être annexé à la délibération en date du :
09 OCT. 2017

12b

Secteur soumis à déclaration préalable aux travaux d'édification de clôtures

Echelle : 1/2000e